



Fédération Française

**FFRoller**  
**Sports®**

Fédération Française

**FFRoller**  
**Sports**<sup>®</sup>



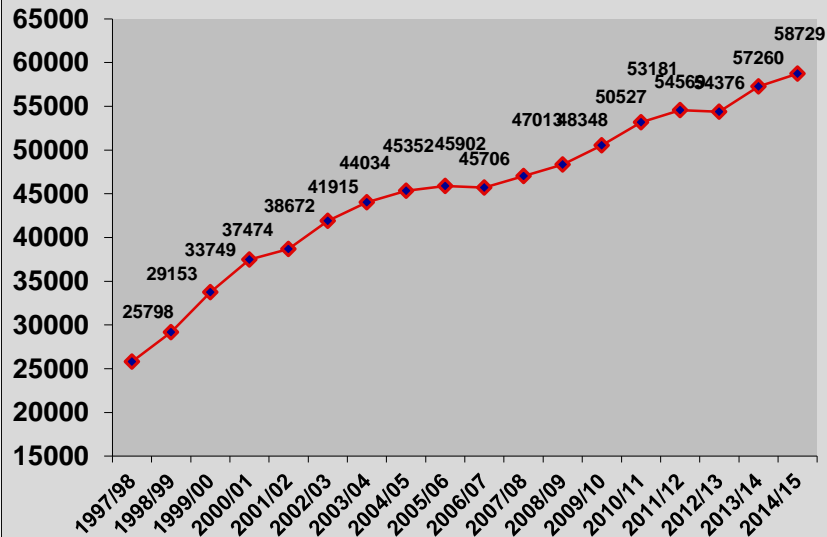
Moderniser la  
gouvernance  
fédérale

# Pourquoi évoluer ?

## Nous avons évolué

Adapter notre organisation aux besoins

### Licenciés



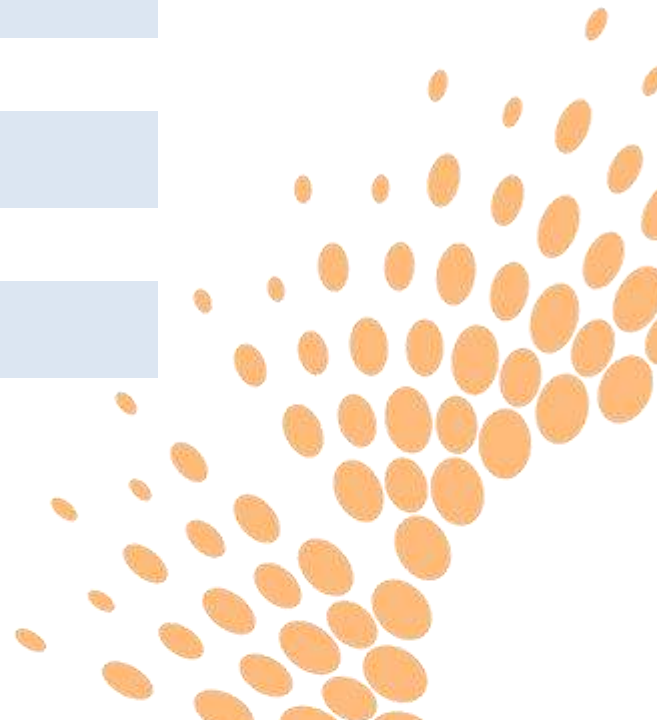
# Pourquoi évoluer ?

## Une invitation du Ministère

Systeme trop confédéral

Représentativité H / F

Cumul des mandats



# Pourquoi évoluer ?

**Tirer les enseignements**

Blocage en 2012 – Blocage en 2014



**Remettre la fédération en mouvement**

Réorganiser l'action du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif  
Réorganisation des services fédéraux

**Poser les bases de la nvlle olympiade**

Moderniser notre gouvernance

# La méthode

## Groupe de Travail

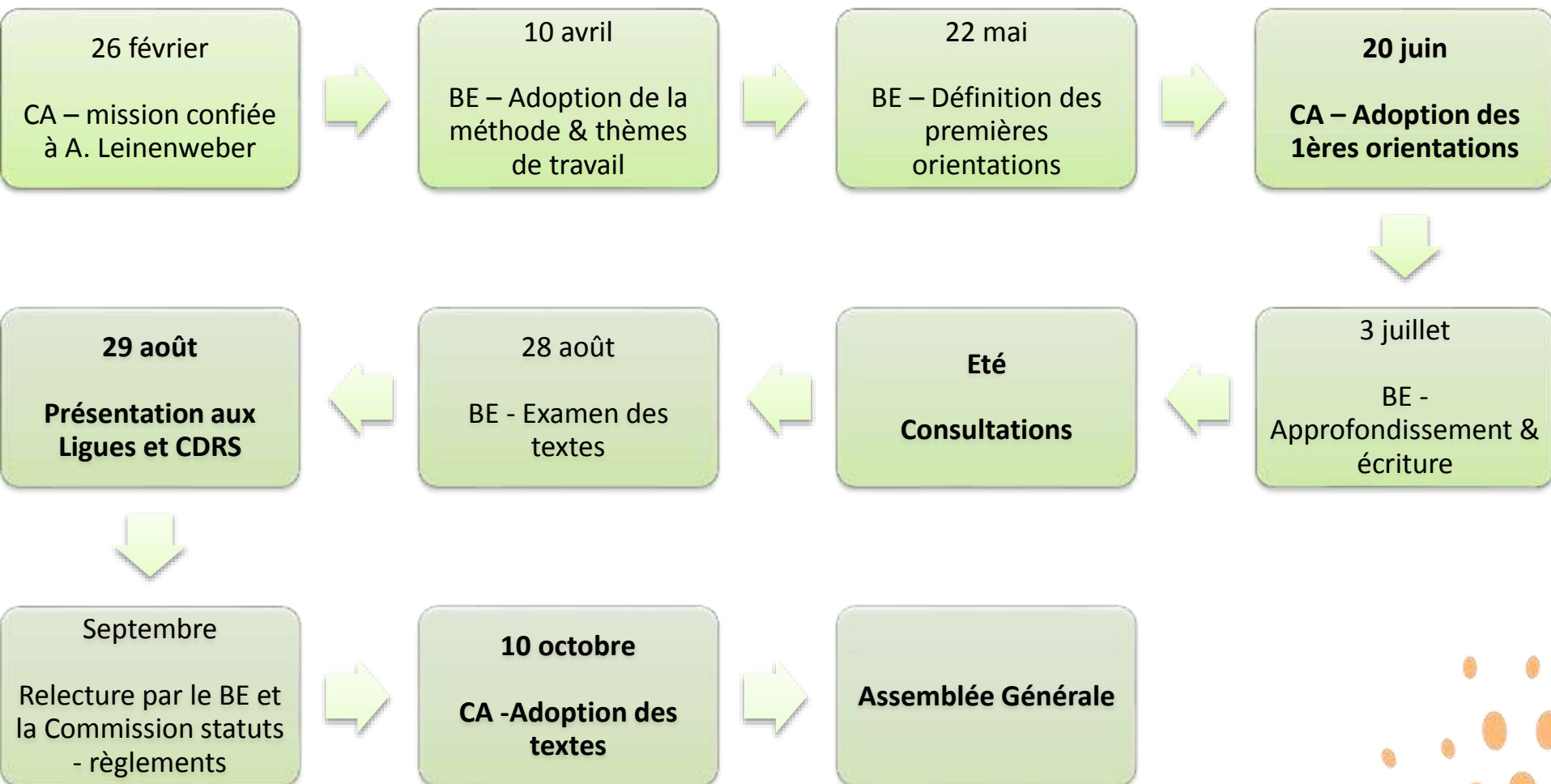
- ✓ Faire un **constat**
- ✓ **Consulter** les acteurs (Bureau & CA, Disciplines, Ligues & CDRS)
- ✓ **Proposer** une nouvelle organisation

## Une démarche par étapes



# La méthode

## Une démarche par étapes



# Une nouvelle gouvernance pour 3 grands objectifs

## La cohérence

d'un projet pour notre sport

## La représentativité

des instances de décision

## L'efficacité

dans la gestion des sports de roller & skate





Fédération Française

**FFRoller**  
**Sports®**



**La cohérence**  
d'un projet pour notre sport

# La cohérence

# 1 équipe = 1 projet

## Le Constat

2012, 2014 : des cas exceptionnels révélateurs

2012 : des candidats à la Présidence sans majorité / équipe

*1<sup>er</sup> candidat*



*2<sup>nd</sup> candidat*



# La cohérence

# 1 équipe = 1 projet

## Le Constat

2012, 2014 : des cas exceptionnels révélateurs

*Un 3<sup>ème</sup> candidat se porte volontaire pour débloquer la situation*



# La cohérence

# 1 équipe = 1 projet

## Le Constat

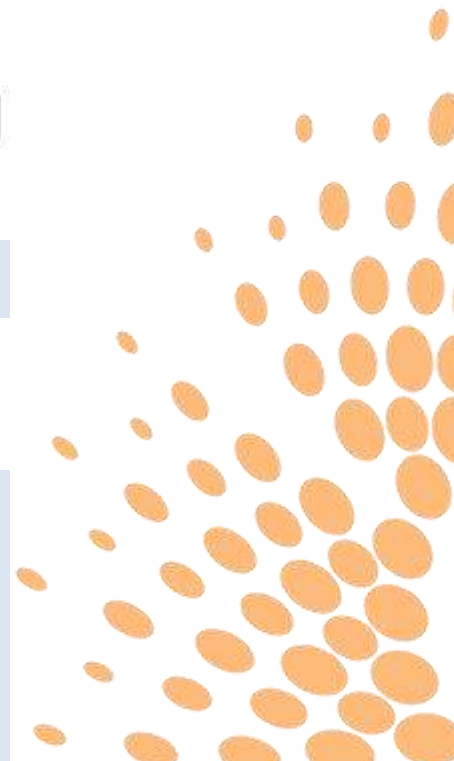
CA de 27 membres élus au scrutin uninominal par collèges



Chaque candidat : ses propres valeurs, sa propre vision

Quel pouvoir de décision  
pour les clubs ?

Equipe / Projet collectif



# La cohérence

# 1 équipe = 1 projet

## Les propositions

Scrutin de liste



Chaque liste présente son **projet**, son **organisation**

Les clubs retrouvent leur  
pouvoir de décision

**Equipe / Projet collectif**

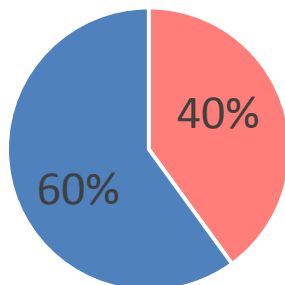
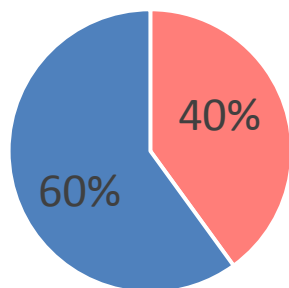
# 1 équipe = 1 projet

## La liste

27 membres

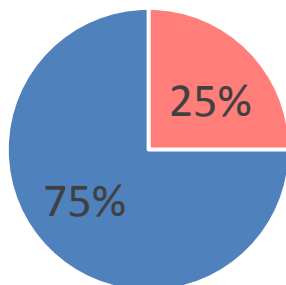
Dont 2 représentants de chaque discipline + médecin

Respecte la proportionnalité H / F

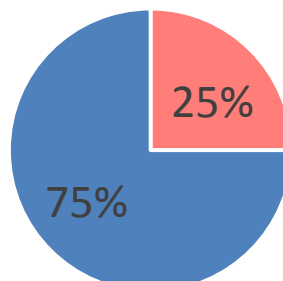


Cas 1 : Si le sexe le moins représenté < 40 %

Licences



Liste



Cas 2 : Si le sexe le moins représenté < 25 %

# 1 équipe = 1 projet

## La liste

**27 membres**

Dont 2 représentants de chaque discipline + médecin

Respecte la proportionnalité H / F

**Proportionnelle – plus forte moyenne**

Liste en tête : 50 % des sièges

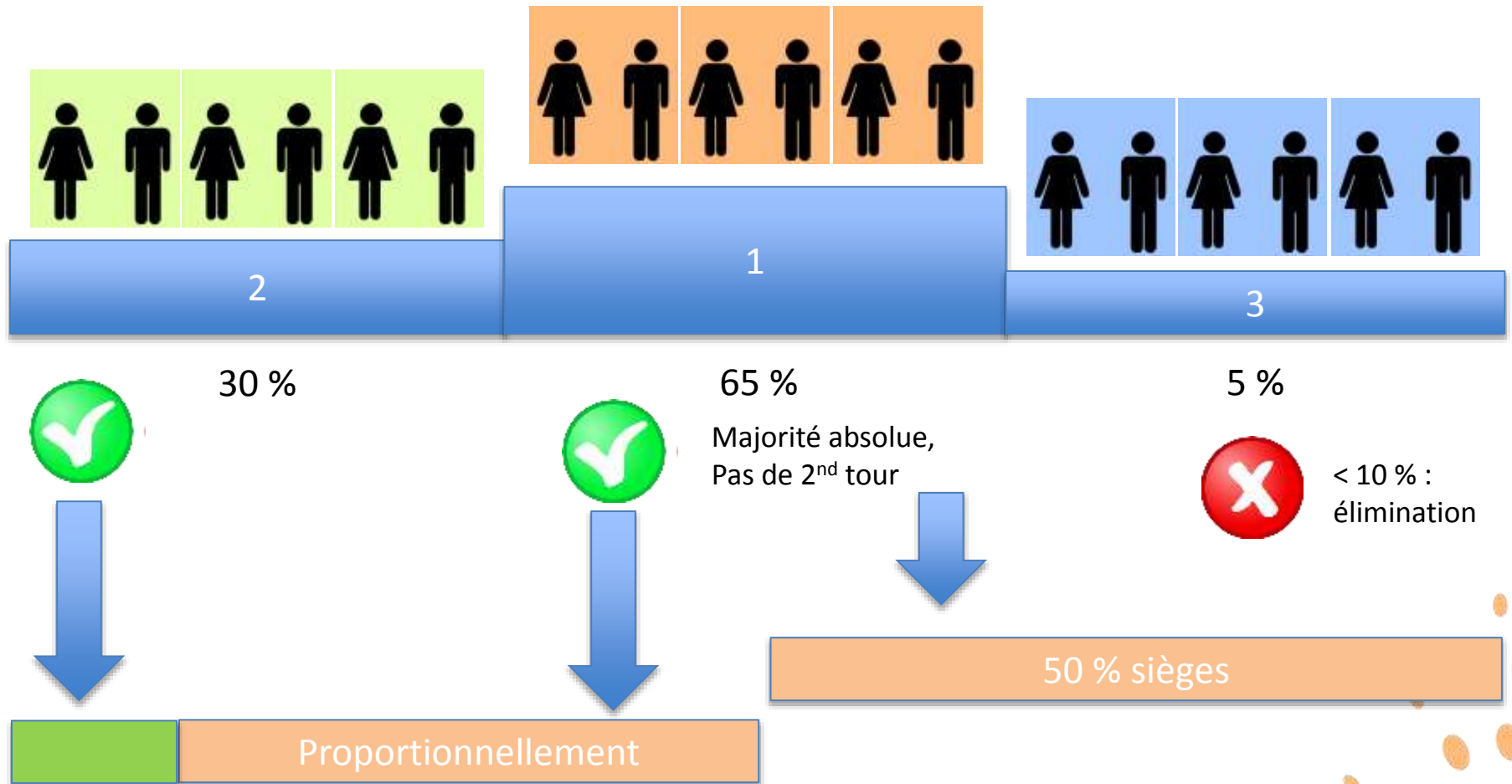
50 % des sièges restants en proportion du score

Représentation de toutes les sensibilités

# 1 équipe = 1 projet

## La liste

Comment ça marche ?

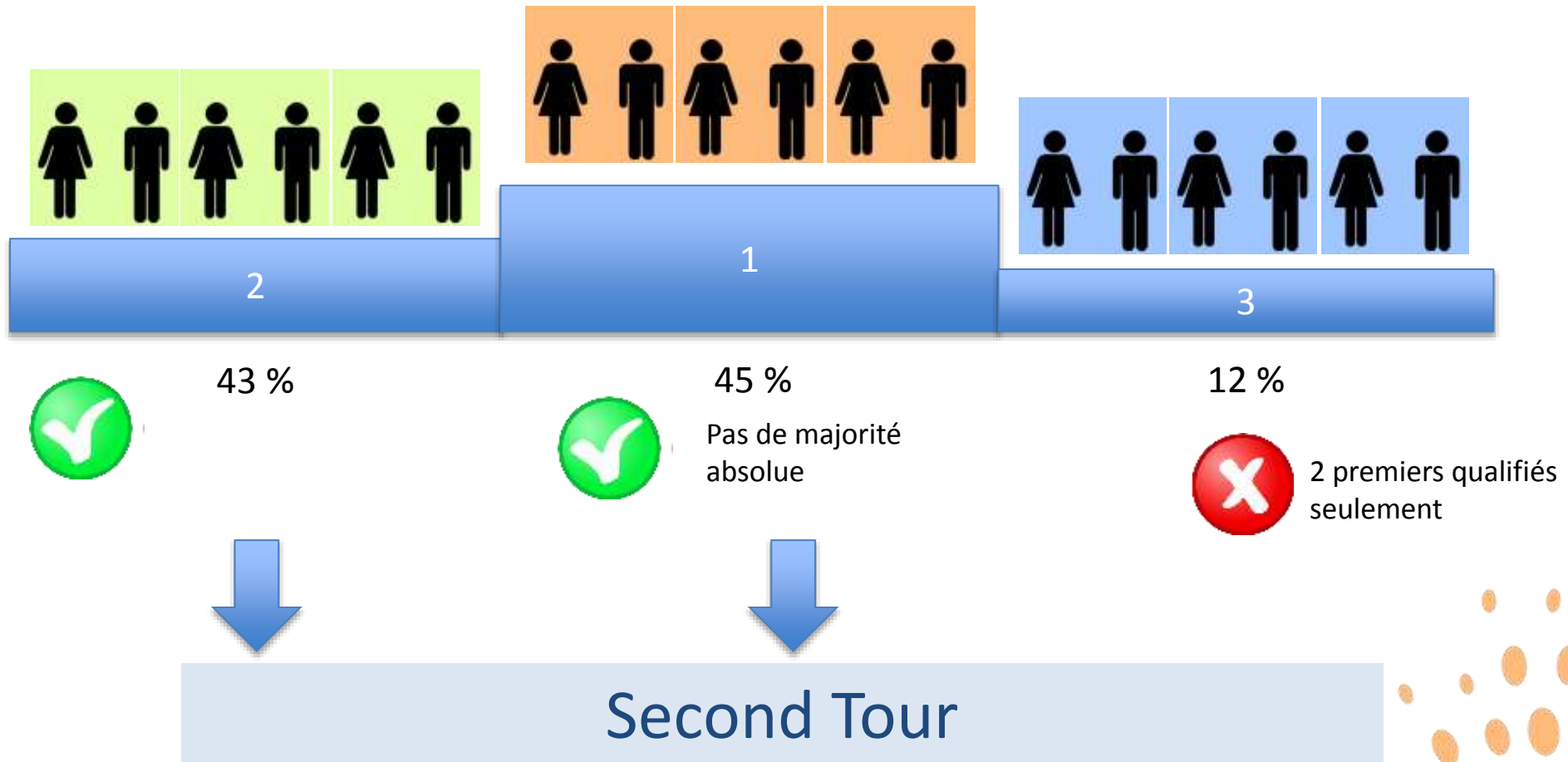




# 1 équipe = 1 projet

## La liste

Comment ça marche ?

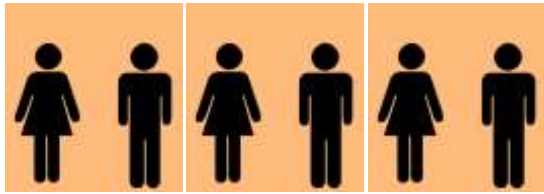


# 1 équipe = 1 projet

## La liste

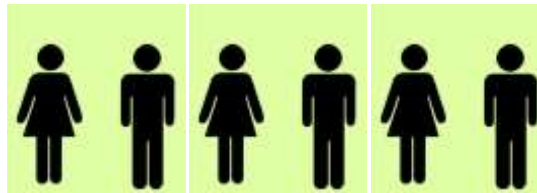
Comment ça marche ?

Second Tour



2

49 %



1

51 %



50 % sièges

49 %

51 % de la moitié restante

Fédération Française

**FFRoller**  
**Sports®**



Redonner à l'Assemblée  
Générale sa  
**représentativité**

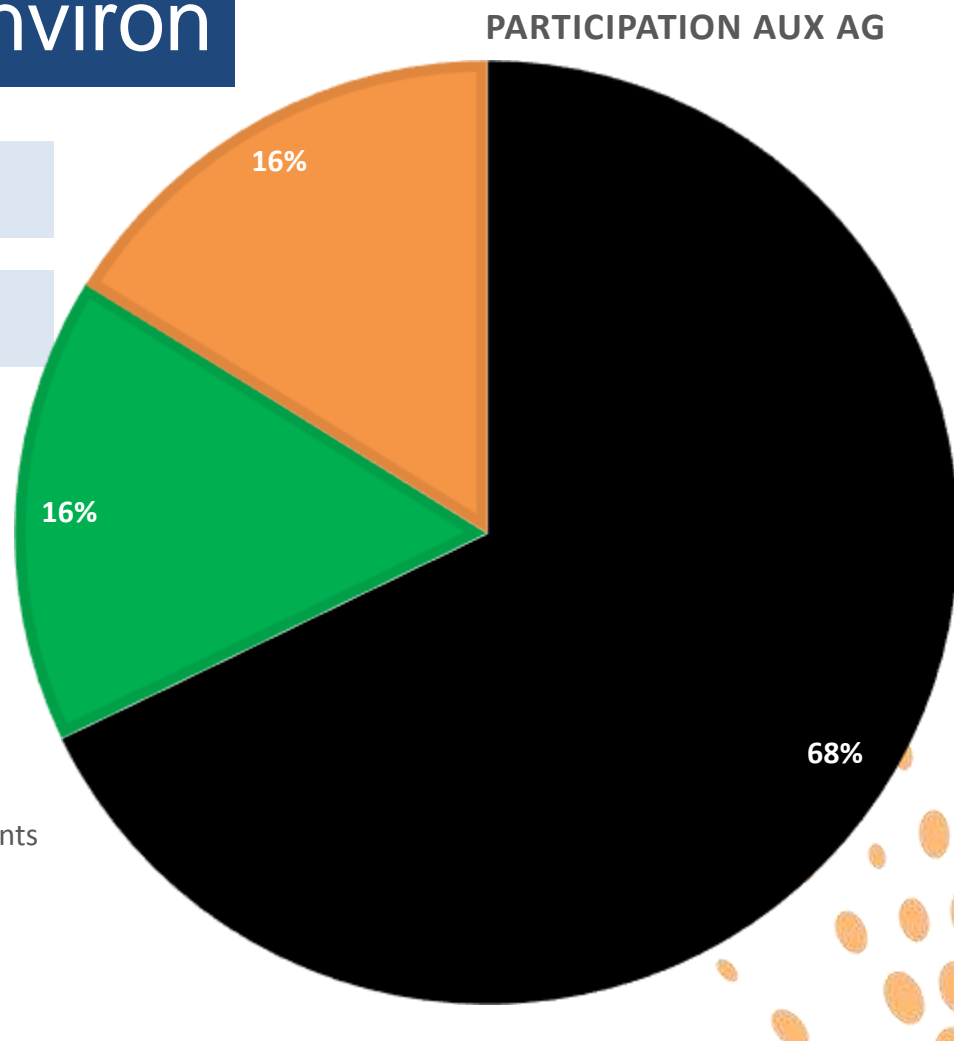
# Redonner à l'assemblée générale sa représentativité

Constat : 850 clubs environ

110 présents en moyenne

120 représentés en moyenne

- Clubs non participants
- Clubs présents
- Clubs représentés



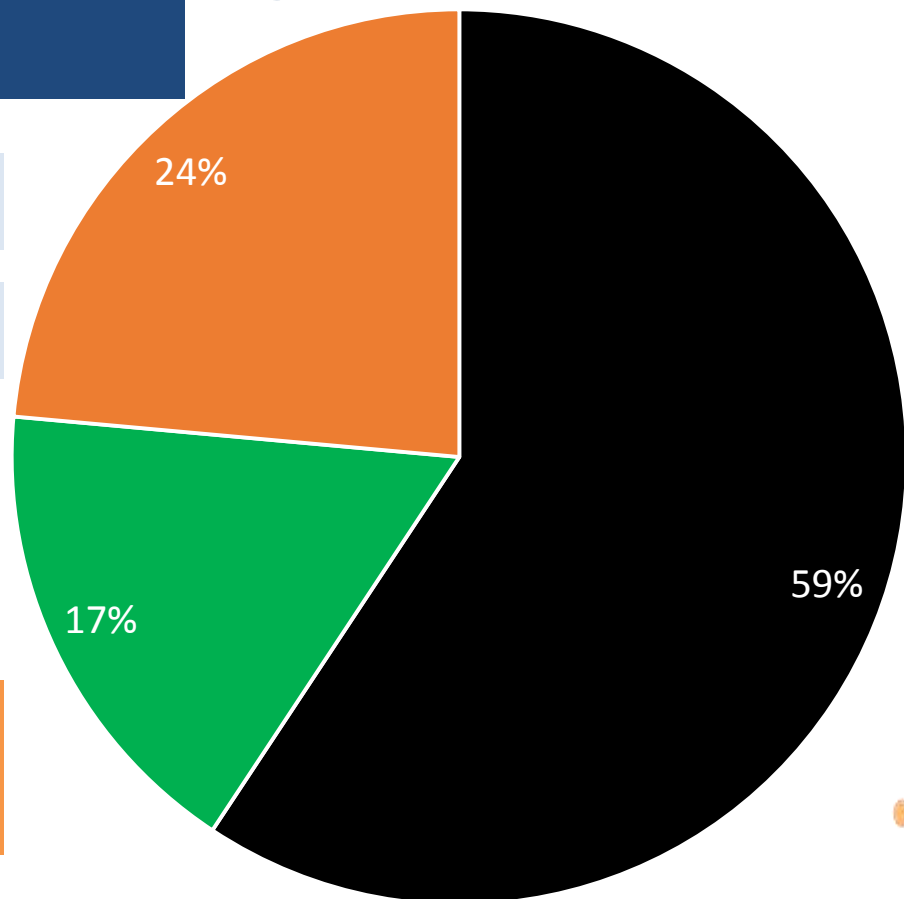
# Redonner à l'assemblée générale sa représentativité

## En AG électorale

129 présents en moyenne

167 représentés en moyenne

Enjeu d'une élection :  
les procurations



# Redonner à l'assemblée générale sa représentativité

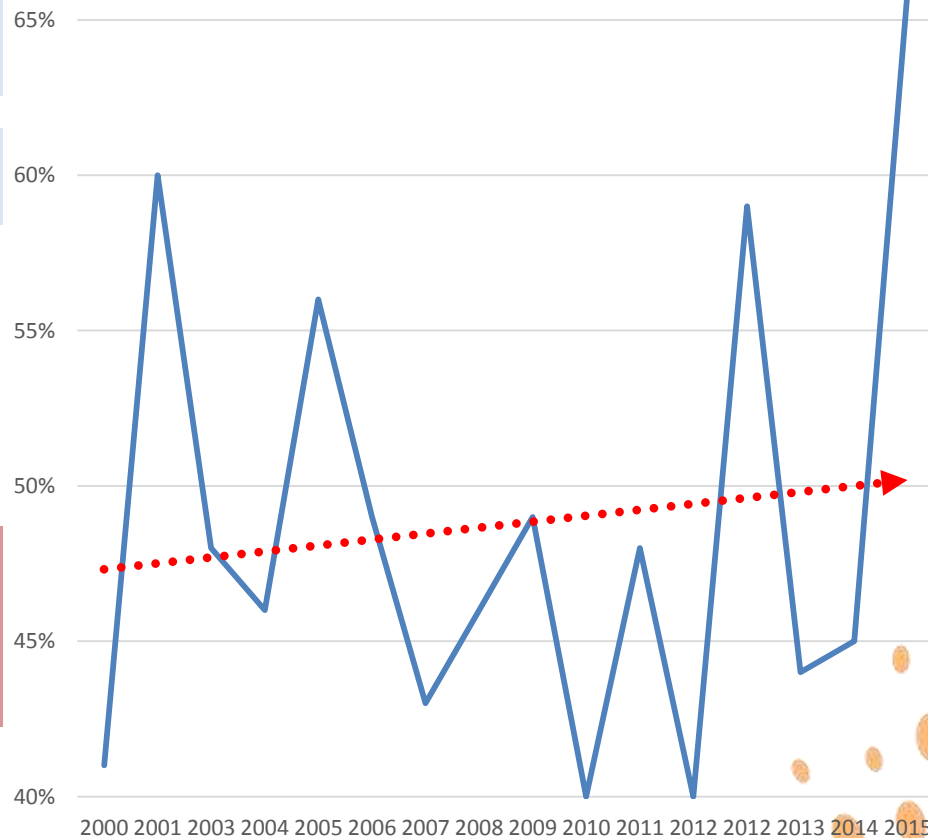
De – en – de clubs présents

110 présents en moyenne

120 représentés en moyenne

Enjeu d'une élection :  
les procurations... **vierges !**

70%  
% clubs représentés



# Redonner à l'assemblée générale sa représentativité

68 % des clubs exclus des décisions

Plus de ½ des clubs votent par procuration

La part des procurations augmente chaque année

Clubs présents : 80 % les mêmes d'un année à l'autre

Le système de représentation indirecte existe de fait

L'AG perd en légitimité faute d'un système encadré et transparent

# Redonner à l'assemblée générale sa représentativité

## Proposition : des délégués des clubs

Dans chaque région 4 délégués (4 suppléants)

Ils se répartissent 1/3 des voix

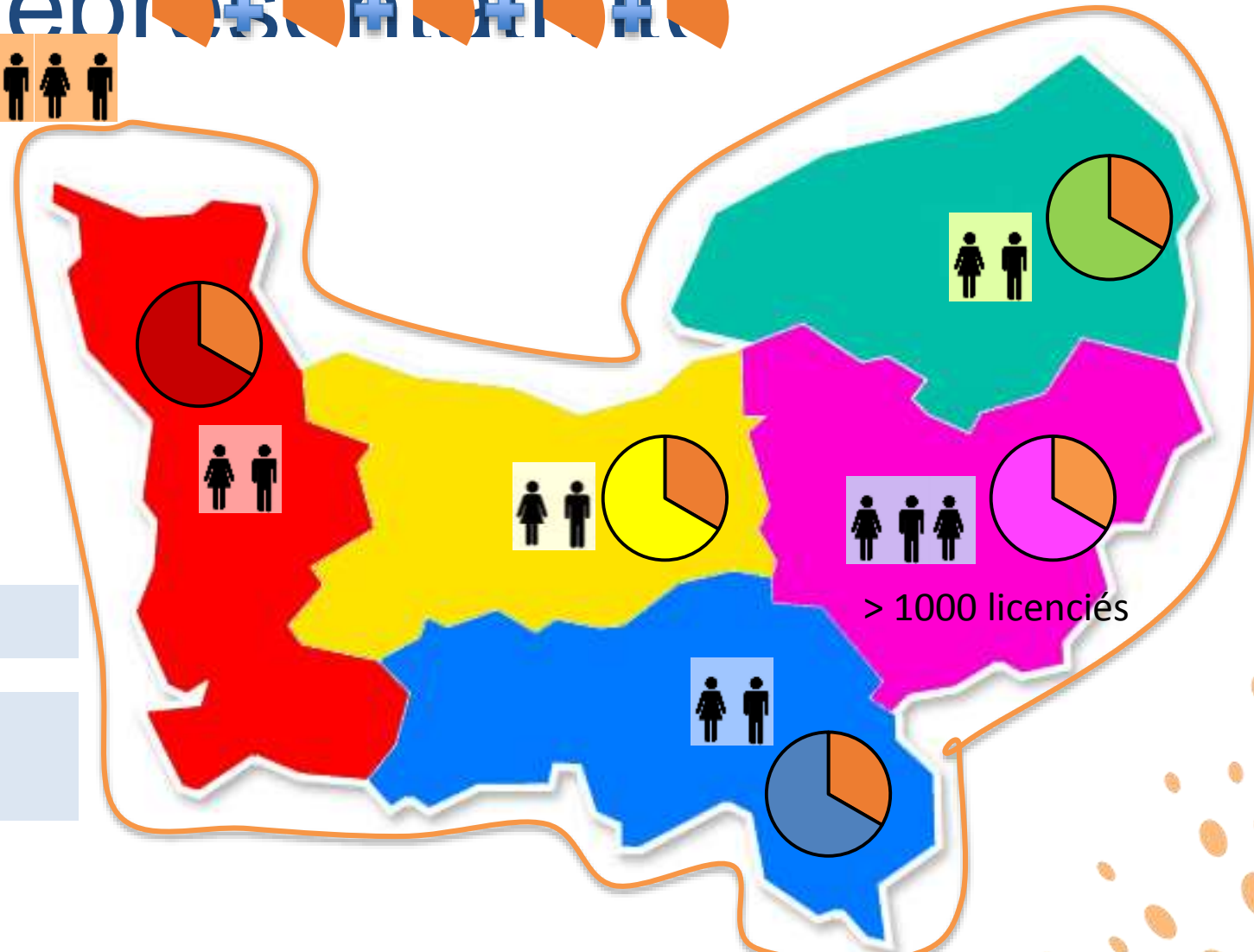
Dans chaque département 2 ou 3 délégués (+ suppl.)

Ils se répartissent 2/3 des voix



# Redonner à l'assemblée générale sa

# représentativité



Mandat de 4 ans

Indemnité de déplacement

# Redonner à l'assemblée générale sa représentativité

Proposition : des délégués des clubs

Ligues d'Outre-mer

1 délégué porteur de toutes les voix de sa Ligue

→ Tenir compte des contraintes de déplacement,  
**ne pas pénaliser la représentation des clubs ultra-marins.**

# Redonner à l'assemblée générale sa représentativité

## Liges d'Outre-Mer

### Propositions de modification

Statuts - Article 6 A – La Fédération peut constituer et supprimer, par décision du Conseil d'Administration, sous la forme d'associations déclarées, des organismes départementaux ou régionaux chargés de la représenter dans leurs ressorts territoriaux respectifs, auxquels elle peut confier l'exécution d'une partie de ses missions et dont le ressort territorial ne peut être autre que celui des services déconcentrés du Ministère chargé des Sports que sous réserve de justifications et en l'absence d'opposition motivée du Ministère chargé des sports. [...]

Ajout :

*Les organismes déconcentrés constitués dans les départements et collectivités d'Outre-Mer sont des organismes régionaux monodépartementaux, ayant le statut de ligue régionale, ainsi que les missions.*

# Redonner à l'assemblée générale sa représentativité

## Liges d'Outre-Mer

### Propositions de modification

Statuts - Article 11 :

a) Chaque ligue régionale dispose de quatre (4) représentants titulaires des associations affiliées, et autant de représentants suppléants, ~~à l'exception des ligues d'Outre-Mer qui disposent d'un (1) représentant titulaire des associations affiliées, et autant de représentant suppléant.~~

A remplacer par :

*Par dérogation à la disposition précédente, quel que soit le nombre de licences délivrées dans leur ressort territorial géographique, les ligues d'Outre-Mer disposent chacune d'un seul représentant titulaire des associations affiliées, et autant de représentant suppléant.*

# Redonner à l'assemblée générale sa représentativité

## Liges d'Outre-Mer

### Propositions de modification

#### **Article 11 Statuts – Composition [AG]**

b) Les représentants régionaux des clubs disposent d'un nombre de voix correspondant à un tiers (1/3) du nombre de licences délivrées au cours de la saison sportive précédente dans chacun des organismes départementaux de la ligue régionale. Les voix sont réparties de manière égale entre les représentants régionaux des clubs issus d'un même organisme régional. Le nombre de voix attribué aux représentants régionaux des clubs est arrondi au chiffre supérieur lorsque la décimale est supérieure ou égale à 5 et au chiffre inférieur dans le cas inverse.

**Les représentants des organismes régionaux monodépartementaux disposent d'un nombre de voix correspondant au nombre de licences délivrées au cours de la saison sportive précédente dans le ressort géographique dudit organisme.**

# Redonner à l'assemblée générale sa représentativité

Une participation à l'AG équivalente

187 délégués

L'ensemble des clubs représentés

Les voix des 850 clubs seront portées

1 licencié = 1 voix

Les délégués rendent compte de leurs votes

**Représentants de clubs, CDRS, Ligues invités en AG**

Fédération Française

**FFRoller**  
**Sports**<sup>®</sup>



Une gestion de nos sports  
plus efficace

# Une gestion de nos sports plus efficace

## Constat : distinction entre disciplines

Des disciplines aux statuts différents : comités / commissions sportives

Une distinction qui ne justifie plus

## Comité : un statut trompeur

Pas de personnalité juridique : les AG n'ont pas de fondement juridique. **Ses décisions ne sont pas opposables.**

Mais le temps d'échange avec les clubs est nécessaire



# Une gestion de nos sports plus efficace

## Proposition : des commissions sportives

Régime commun à toutes les disciplines

Son responsable : un élu du CA

Equipe de 3 à 11 membres validée par le CA

## Autonomie de fonctionnement

Autonomie, y compris dans les gestion financière

Poursuite des travaux comme aujourd'hui

# Une gestion de nos sports plus efficace

## Mieux répondre aux besoins des sports

Une (ou des) réunions annuelles avec les clubs

Date à définir par chaque discipline selon ses besoins

Création des commissions : plus de souplesse

Des commissions tournées vers la gestion du sport qui s'appuient sur une plate-forme de service (communication / service compétition / formation...)

# Une nouvelle gouvernance pour 3 grands objectifs

## La cohérence

d'un projet pour notre sport

## La représentativité

des instances de décision

## L'efficacité

dans la gestion des sports de roller & skate





Fédération Française

**FFRoller**  
**Sports®**